

Partie 2 : Motion « Leçons de la crise » de l'Assemblée de l'Université

La motion suivante a été discutée, amendée et approuvée par l'Assemblée de l'Université lors de sa session plénière du 17 juin 2020.



MOTION DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNIVERSITÉ SUR LES « LECONS DE LA CRISE »

Motion votée à l'unanimité des membres de l'Assemblée du 17 juin 2020

Par cette motion, l'Assemblée de l'Université prend acte des éléments dont ses membres ont souhaité enrichir la réflexion du rectorat sur les leçons à tirer de la crise liée à la pandémie de COVID-19.

Ces leçons ne sauraient être d'ordre exclusivement technique ou technologique. Outre l'ingéniosité et l'engagement du personnel de l'UNIGE, l'urgence sanitaire a révélé des inégalités et exacerbé des préoccupations dont l'Assemblée s'est régulièrement fait l'écho par le passé. Un tel constat résonne avec ceux formulés à l'égard d'autres institutions universitaires de Suisse et d'ailleurs.

Afin de tirer des leçons sur les transformations qui seraient souhaitables pour l'Université, il importe de prendre la mesure des implications de la crise sanitaire sur notre institution au niveau économique, politique et social. Dans cet effort, les membres de l'Assemblée ont identifié les thématiques suivantes comme étant prioritaires, et demandent au rectorat de les inscrire à l'agenda de sa démarche d'intelligence collective :

Gouvernance institutionnelle et processus de consultation

La crise a mis en évidence la nécessité de renforcer la culture participative de l'institution. Les instances représentatives devraient être consultées en amont, intégrées dans la formulation à la fois des problèmes et des solutions. La notion et les pratiques de consultation doivent être discutées et redéfinies.

Gouvernance et management

La crise a montré le bon fonctionnement de certaines unités ou équipes. Au-delà des expériences individuelles, il serait souhaitable de valoriser et de construire sur les bonnes pratiques de management et de travail qui ont émergé durant cette période, tant en termes d'efficacité des modes de gestion, de transversalité que de solidarité à l'interne et entre les différentes entités. D'une manière générale, il est primordial que la gouvernance de l'UNIGE trace des lignes claires, tant en termes de management que de gestion des ressources humaines, et assure le respect de leur mise en œuvre.

Conditions de travail du corps des collaborateurs et collaboratrices de l'enseignement et de la recherche

La crise a mis en lumière la difficulté, pour les collaborateurs et collaboratrices de l'enseignement et de la recherche, à faire valoir la part de leur cahier des charges dévolue aux activités de recherche, pourtant la seule – qu'on le veuille ou non – susceptible à l'heure actuelle de leur offrir de réelles perspectives de carrière dans le système académique. L'augmentation de la charge de travail liée au passage à l'enseignement à distance a révélé

les limites des engagements à durée déterminée et/ou à temps partiel et de la pratique du cumul de mandats. Elle a ainsi confirmé la nécessité de porter une plus grande attention à la définition et au respect du cahier des charges des CER, de mieux valoriser les activités d'enseignement et de trouver des alternatives au cumul des mandats à temps partiel.

Précarité étudiante

La crise a révélé la fragilité de l'égalité des chances à l'Université et l'importance à cet égard d'un bon encadrement de la part du corps enseignant et de toutes les structures de l'institution. Elle a eu un impact significatif sur leur niveau de stress et a mis en lumière l'importance des espaces de travail, de socialisation et d'entraide étudiante sur le campus (bibliothèques, salles d'informatique et autres espaces, y compris autogérés). La crise a de plus révélé la précarité économique d'un nombre élevé d'étudiant-es, soulignant l'importance des aides financières pour que l'Université soit réellement accessible à toutes et tous.

Cadre éthique et juridique de la transition numérique

Si la réponse à la crise a pu constituer une expérience sur le plan de la transition numérique, elle a soulevé d'importantes questions en termes de protection de la sphère privée, des données personnelles et de la propriété intellectuelle. Elle a révélé la nécessité de mener une réflexion éthique, en particulier (mais pas seulement) en cas de vide juridique.

Télétravail, dématérialisation et développement durable de l'institution

La réponse à la crise a montré la pertinence qu'il y aurait à penser le télétravail et la transition numérique dans le cadre d'une réflexion sur le développement durable, déjà engagée au sein de l'institution : leur impact environnemental (p. ex. réduction des déplacements ; accroissement des espaces de stockage informatique), social (p. ex. accroissement des inégalités face au télétravail et à l'accès aux ressources informatiques) et économique (p. ex. dépendance envers des sociétés externes de services numériques) doit être évalué sur la base d'études scientifiques.

Excellence de la formation

À travers la décision de maintenir les examens, la réponse à la crise a mis en évidence la volonté de continuer à offrir la garantie d'une formation de qualité. Le passage en urgence au distanciel – pour l'enseignement comme pour l'évaluation des connaissances – a pu compter sur le remarquable engagement de l'ensemble du personnel de l'Université mais cette solution de fortune doit faire l'objet d'un bilan critique pour interroger l'ensemble de la pédagogie universitaire. De fait, la situation a pu faire émerger, dans certains cas, des pratiques innovantes d'évaluation ne se limitant pas au format d'un examen et aboutissant à une évaluation plus formative. En effet, s'il est indéniable que la technologie numérique offre de manière générale des outils d'un grand secours, elle ne saurait dicter les objectifs didactiques d'un programme de formation. C'est particulièrement valable pour les modalités d'évaluation, dont la recherche montre combien elles peuvent conditionner les savoirs enseignés et les capacités d'analyse, d'interprétation et de synthèse essentielles à la formation.

Cadre de la recherche

La crise a mis en relief la diversité des besoins des chercheuses et chercheurs quant aux lieux de travail, aux équipements matériels et aux modalités d'échange. Les problèmes d'accès aux laboratoires, terrains de recherche et sources d'information scientifique ont amené à mieux prendre conscience que toutes les disciplines ne se prêtent pas de la même manière à une recherche dématérialisée et déterritorialisée. Si les obstacles à la mobilité des chercheuses et chercheurs ont donné l'occasion de mesurer les avantages pratiques, économiques et écologiques de la communication à distance, cette expérience a aussi rappelé la valeur propre des rencontres en personne et de la présence sur place pour l'intégration dans des équipes et réseaux scientifiques. Pendant la fermeture des bibliothèques, il a parfois été difficile de combler le manque de publications numérisées pour continuer à assurer un enseignement fondé sur les résultats de la recherche. Université polyvalente, l'UNIGE doit intégrer ces préoccupations dans sa réflexion sur le numérique et sur les critères d'excellence scientifique. Par ailleurs, il est souhaitable que le potentiel du numérique soit pleinement exploité pour alléger les procédures administratives liées à la recherche.